

L'enseignement du français au Centre d'Enseignement Intensif des Langues "CEIL" : Analyse des besoins langagiers d'apprenants.

Abstract:

This article are interested in the teaching of french in the Intensive Education Center of languages « CEIL », it is iscribed in field of french on a specific objectives. The aim is, to analyze the needs of learners those who are university students and those who are not students at university, taking into consideration their difficlutes in accomplishing this education. This analysis indrown a better encircle of the heterogeneous public motivation.

Key words : needs- teaching/learning- learners-objectives- French for specific purposes.

ملخص :

تركز هذه المقالة على تدريس اللغة الفرنسية في مركز التعليم اللغوي المكثف « CEIL » و هي جزء من المجال الفرنسي على أهداف محددة و الهدف هو تحليل الاحتياجات اللغوية للمتعلمين ، اللذين هم طلاب جامعيين و غير جامعيين، مع الأخذ في عين الاعتبار الصعوبات التي يواجهونها في متابعة و انتهاء هذه الدورة. يهدف هذا التحليل الى فهم أفضل الدوافع لعدة جماهير.

الكلمات المفتاحية : الاحتياجات-التدريس-المتعلمين-الأهداف الفرنسية حول أهداف محددة.

Bouchemaa saoussen

Département de la langue
Française
Université des Frères Mentouri
Constantine 1

Introduction :

L'enseignement/apprentissage du FLE demeure une nécessité dans notre pays, l'enseignement du français dans nos écoles, commence dès l'âge de 08 ans pour s'étendre jusqu'à l'âge de 18 ans, ce qui nous fait un cursus de 10 ans d'apprentissage. Il est aussi enseigné comme première langue étrangère, ayant pour objectif d'apprendre à communiquer. Il Nécessite, en ce sens, l'engagement de plusieurs moyens afin d'atteindre cet objectif.

L'urgence à mettre en place des moyens qui permettent l'acquisition d'une compétence en communication en langue étrangère répond à un contexte international dominé par la mondialisation qui est un phénomène économique, politique ayant des dimensions culturelles et technologiques internationales. Dans cette perspective, l'ouverture au monde est l'une des impératifs qui obligent à une meilleure connaissance des langues par l'intermédiaire d'un apprentissage qui devrait être au premier rang des préoccupations des institutions d'enseignement.

La prise en charge de l'enseignement/ apprentissage des langues par nos établissements se voit donc orientée vers des formations afin de répondre aux besoins des apprenants. Ainsi, c'est dans ce contexte qu'on essaiera d'analyser les besoins des apprenants à suivre des cours intensifs de langue française, et de connaître l'apport et l'impact de cet enseignement. Pour ce faire, notre objectif est donc d'aller sur le terrain afin de mieux cerner le profil des apprenants, le déroulement de cet enseignement/apprentissage et de mesurer sa rentabilité pour les apprenants du Centre d'Enseignement Intensif des Langues « CEIL ».

L'analyse des besoins langagiers nous « permet de déterminer les compétences à acquérir et d'explicitier les objectifs afin que ceux-ci puissent déterminer à leur tour les critères d'évaluation » (Cortier, Kaaboub 2010 : 62).

Le besoin permet à l'individu d'exprimer son manque dans un domaine donné afin qu'il puisse s'épanouir au sein d'un groupe. Il lui donne la possibilité d'être en interaction avec son environnement et détermine les moyens de le percevoir et le satisfaire. Cependant, il reste à souligner que la notion de besoin est à la fois ambiguë et insaisissable.

Stones montre l'ambiguïté de ce concept en avançant qu'il s'agit d'un « terme qui ne fournit qu'une étiquette verbale alors qu'en réalité, il faut bien le reconnaître, il n'explique rien » (Stones, 1973 : 39). C'est la raison pour laquelle on fait appel à d'autres termes pour l'exprimer tels que *tension*, *manque*, *déséquilibre*, *tendance*, *pulsion*, *disposition*, etc.

Leur point commun consiste à mettre l'individu en relation avec son environnement pour trouver les moyens d'atteindre un objet-but. Mais le terme « besoin » a du mal à trouver un statut bien précis par rapport aux autres termes qui lui sont liés. On peut citer à titre d'exemple : *demande, motivation, intérêt, désir, attente*.

Selon Maslow (1970), la personnalité de l'individu est fondée sur cinq types de besoins:

- Les besoins psychologiques,
- Les besoins de sécurité,
- Les besoins d'appartenance et d'affection,
- Les besoins d'estime et les besoins de réalisation de soi.

Les besoins langagiers sont « ce qu'un individu ou un groupe d'individus interprète comme nécessaire à un moment et dans un lieu donnés, pour concevoir et régler, au moyen d'une langue, ses interactions avec son environnement» (Richterich, 1985 : 95).

Cette définition est applicable à notre public, dans la mesure où ils trouvent « *indispensable* » de demander une formation à un moment donné de leur carrière professionnelle ou universitaire, pour régler leurs interactions avec leur environnement. L'idée de la nécessité nous renvoie au facteur de la motivation qui est l'une des caractéristiques principales de nos apprenants, et de la contextualisation du besoin qui reflète la spécificité du CEIL.

Dans cette perspective nous analysons les besoins langagiers des apprenants suivant des cours intensifs de langue française dans le centre CEIL de l'université Constantine 1, pour l'obtention d'un diplôme de formation.

L'analyse des besoins langagiers est « le résultat à la fois d'une observation objective des situations universitaires et des compétences qu'elles exigent, et d'enquêtes menées auprès des enseignants qui assurent les cours disciplinaires auprès des étudiants allophones » (Mangiante, Parpette, 2011 : 42). Elle nous a permis de répondre aux questions suivantes : Quels sont les besoins spécifiques de ce public ? Y a-t-il une adéquation entre leur niveau institutionnel et le niveau

enseigné ? Comment les apprenants choisissent-ils leur niveau de formation ? Le contenu de la formation offerte est-il en adéquation avec les besoins ressentis par les apprenants?

2. La méthodologie

L'expérience que nous avons menée dans le cadre de cette enquête a eu lieu dans le Centre d'Enseignement Intensif des Langues de l'université Constantine 1, au cours de l'année universitaire 2014-2015. Pendant cette période, le CEIL comptait 46 apprenants du niveau 4, répartis en un seul groupe et 144 apprenants du niveau 3 répartis en deux groupes. Nous avons constitué un échantillon d'étudiants de français de différents profils. Cette diversité au niveau des profils est la caractéristique majeure des apprenants de ce centre de formation des langues, tant au niveau des publics, de la motivation des apprenants, de leurs besoins spécifiques, que du temps limité, et de la rentabilité de l'apprentissage.

Un questionnaire a été élaboré en postulant des hypothèses selon lesquelles les apprenants éprouvent des besoins au niveau de la production de l'écrit autant que de la compréhension orale. L'autre hypothèse est que les apprenants ne font pas de test de niveau pour savoir quel niveau choisir, niveau 1 (A1), niveau 2 (A2), niveau 3 (B1), ou niveau 4 (B2) afin d'entamer leur apprentissage.

Afin de confirmer ou infirmer nos hypothèses, nous avons effectué un questionnaire qui comporte 29 items portant sur les différents aspects que nous voulons circonscrire. Nous avons opté pour deux types de questions, ouvertes et fermées, pour les divers avantages qu'elles présentent.

Sur les l'ensemble des questionnaires émis (soit un total de 120 questionnaires), seuls 70 questionnaires nous ont été remis. Notre questionnaire est réparti en 4 rubriques, et chacune tente de recueillir des informations sur un aspect précis de l'objet d'enquête.

- **L'identification du profil des apprenants** : une présentation du public nous aidera à mieux les connaître (âge, sexe, statut institutionnel et professionnel...etc.)

- **Rapport et objectif de l'apprentissage** : cette rubrique s'intéresse d'un part, aux buts et intérêts des apprenants à s'inscrire dans le centre CEIL, d'autre part, à connaître comment les apprenants choisissent leur niveau de formation.
- **Le matériel pédagogique** : pour cette rubrique il sera question dans un premier lieu, de voir quel matériel est utilisé par l'enseignant, et si ce dernier utilise un matériel qui répond aux exigences et attentes des apprenants. Ensuite, il sera question d'estimer les occasions de contact des apprenants avec la langue française en dehors du contexte universitaire.
- **Les attentes de la formation** : nous mettons l'accent sur deux points. Premièrement, les attentes des apprenants de cette formation. Deuxièmement, les avantages et les insuffisances du système du centre CEIL.

3. Analyse des résultats

Les besoins spécifiques des apprenants du CEIL sont l'une des caractéristiques principales de ce public. Leur spécificité indique qu'ils veulent apprendre non Le français mais plutôt Du français. Selon Lehmann, « se demander ce que des individus ont besoin d'apprendre, c'est poser implicitement qu'ils ne peuvent pas tout apprendre d'une langue, donc que des choix doivent être opérés » (1993 : 116). L'apprentissage du français se fait pour agir professionnellement.

3.1 L'identification du profil des apprenants

Notre public est constitué de 70 apprenants dont l'âge se situe dans l'intervalle de 20 et 40 ans, avec un pourcentage très élevé pour la tranche d'âge 20-25 ans, soit 71,42% (cf. tableau n°1). Le sexe féminin prédomine avec 62,85% et 37,14% seulement pour le sexe masculin, l'apprentissage de la langue française est féminisé « *La vision féminine du français* » Levly (93) (cf. figure n°1). La plupart des apprenants interrogés ont déjà suivi des cours intensifs ou de soutien en langue française (67,14%).

Bouchemaâ saoussen

Age	Nombre	Pourcentage
15 - 20 ans	05	7,14%
20 - 25 ans	50	71,42%
25 - 30 ans	07	10%
30 - 35 ans	06	8,57%
35 -40 ans	02	2,85%
40 – 45 ans	00	00%
Total	70	100%

Tableau n°1 : Catégorisation des apprenants selon l'âge

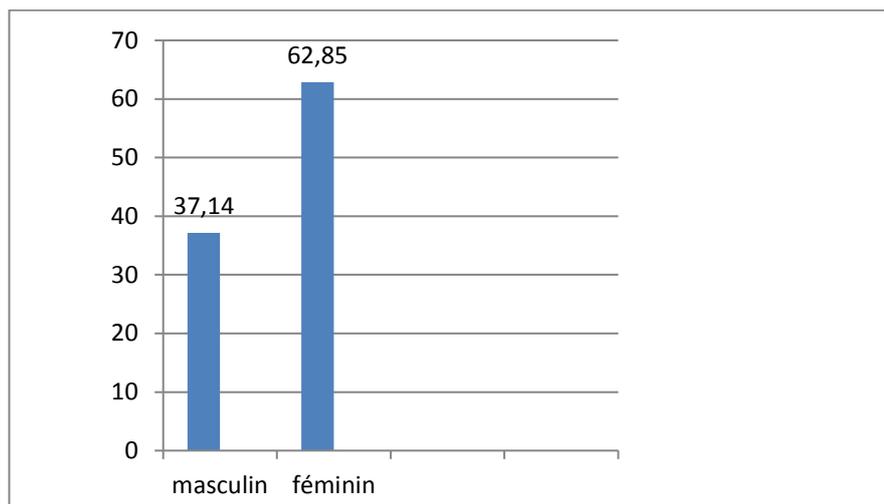


Figure n°1 : Classification des apprenants selon le sexe

Il faut préciser que le CEIL accueille des apprenants universitaires et extra-universitaires. Pour les universitaires, on a constaté un taux élevé d'étudiants en langue française 14,28%, en biologie 11,42%, et 5,71% d'étudiants de spécialité anglaise. Pour les extra-universitaires nous avons noté uniquement 07 apprenants, soit un taux de 1,42%. Notre public est hétérogène, cette hétérogénéité pourrait nous permettre de nous prononcer sur leur profil et leurs besoins.

3.2 Rapport et objectif de cet apprentissage

Questionnés dans quel but ils suivaient ces cours intensifs, la majorité c'est-à-dire les étudiants universitaires ont répondu, soit améliorer leur niveau universitaire (68,57%), soit leur culture personnelle (64,28%). Seuls 26 enquêtés ont avoué que leur niveau était insuffisant (cf. figure n°2).

Questionnés sur le choix du niveau avant de s'inscrire au CEIL, les apprenants, malheureusement, d'après les réponses recueillies ne passent pas d'abord un test pour connaître leur niveau, et être ensuite dirigés vers le groupe de niveau leur correspondant vraiment.

Ce dysfonctionnement amène les apprenants à choisir un niveau au hasard à 55,71% sans se renseigner sur les différents niveaux qui existent dans le centre CEIL. Il faut savoir qu'une grille d'évaluation a été proposée par le Cadre Européen Commun de Référence pour les langues CERC, qui oriente les apprenants à choisir leur niveau adéquat. (cf. tableau n°2)

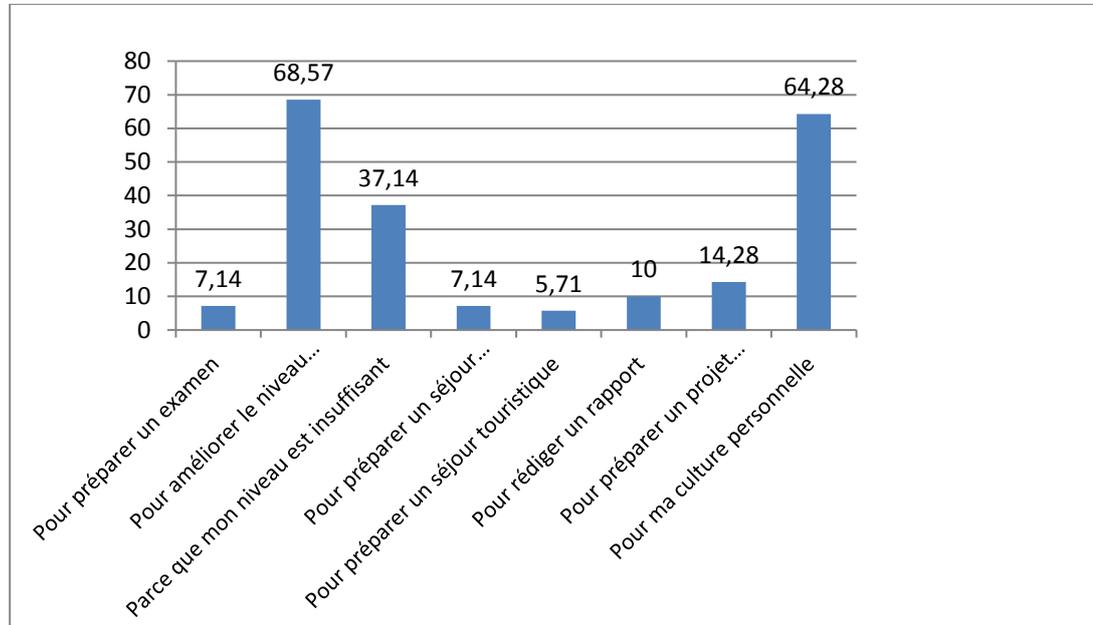


Figure n° 2 : But des cours intensifs

«L'enseignement du français au Centre d'Enseignement Intensif des Langues "CEIL" : Analyse des besoins langagiers d'apprenants.

L'outil du choix	Nombre	Pourcentage
Au hasard	39	55,71%
J'ai fait une auto-évaluation	13	18,57%
Autre	18	25,71%
Total	70	100%

Tableau n°2 : portant sur l'item « Comment avez-vous choisi le niveau ? »

Comme la majorité de notre public est constitué d'étudiants en langue française, à la question de savoir pour quelles raisons ils suivent des cours intensifs de français, nous avons obtenu 32,85% de réponses qui déclarent être déjà étudiant en français, et 30% qui estiment que la langue française leur sera utile pour leurs études. Ces réponses montrent à quel point le besoin d'apprendre la langue française est exprimé par ces apprenants.

- *Q10 : j'étude à l'université et mes cours sont par la langue française.*
- *Q12 : ou vous étudiez une science ou un domaine doit la langue française fait le support de toute la documentation ainsi que vous faite la recherche également.*
- *Q 18 : c'est la langue que j'utilise dans mes études et j'ai des lacunes, j'ai des idées mais j'arrive pas à exprimer.*
- *Q20 : c'était la langue la plus utilisable dans notre sociétés.*
- *Q32 : étudiant en droit international public.est la majorité des sources sont en français.*
- *Q35 : besoin professionnel.*

- Q52 : *c'est la langue de mes études.*
- Q55 : *metrisser bien la langue tant on travail avec elle.*
- Q59 : *je souhaite être écrivaine.*
- Q60 : *je suis étudiante en Génie Civil et ma spécialité demande cette langue.*
- Q62 : *préparé mon mémoire de fin d'étude.*
- Q64 : *j'ai besoin de cette langue parce que j'ai des modules français.*

3.3 Le matériel pédagogique

Concernant le matériel utilisé par l'enseignant, l'enquête montre que les enseignants utilisent leurs propres matériels à 74,28%. A titre d'exemple « l'ordinateur », qui n'est d'ailleurs pas utilisé par tous les enseignants. Le centre manquerait énormément de matériels avec lesquels travaille l'enseignant, qui se rabat essentiellement sur les livres et les photocopiés tirés du manuel. Cela qui prouve encore une fois, un dysfonctionnement et un manque énorme de supports pédagogiques devant répondre aux besoins et exigences des apprenants.

Au sujet de l'aspect principal traité dans le centre CEIL, les réponses montrent que les enseignants accordent presque le même intérêt, dans leur enseignement, à la compréhension et l'expression de l'écrit aussi bien qu'à la compréhension et l'expression de l'oral, (cf. figure n°3). Toutefois, cela n'exclut pas un petit privilège accordé à l'expression et la compréhension de l'oral dans les pratiques adoptées par les enseignants en classe.

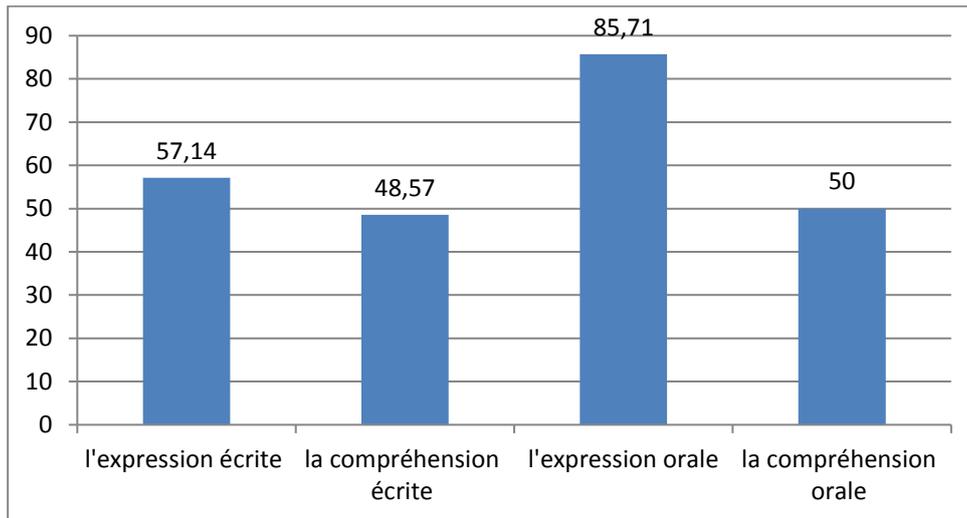


Figure n° 3 : l'aspect traité

Nous nous sommes penchée sur la question des occasions de pratiquer la langue française en dehors des cours intensifs. Les réponses fournies permettent de constater que 41 apprenants (soit 58,87%) utilisent la langue française à des fins bien précises, et 48,57% jugent que la pratique de la langue française se fait dans les écoles et les universités, 34,28% utilisent la langue française au sein de la famille.

Ces résultats montrent à quel point le contact et l'usage de la langue française sont omniprésents dans la vie institutionnelle et sociale de notre public, le besoin de l'apprendre est devenu primordial.

Cette importance pousse les apprenants à se perfectionner pour combler leurs déficiences. Suivre des cours intensifs dans le centre CEIL pourrait être une occasion en or. Nous avons une question afin de connaître le degré de satisfaction à suivre ces cours.

Les réponses fournies montrent que nos informateurs sont dans l'ensemble plus au moins satisfaits : 35,71% avouent être satisfaits et

52,85% déclarent avoir fait quelques progrès, reste à savoir pourquoi la majorité des apprenants ne sont pas satisfait.

La question que nous avons posée juste après permet de connaître l'efficacité des cours intensifs et déterminera si les apprenants ont atteint leurs objectifs fixés au départ. Les réponses obtenues révèlent une efficacité à 72,85% et seulement 27,14% des répondants jugent que leurs objectifs fixés n'ont pas été atteint. (cf. figure n° 4).

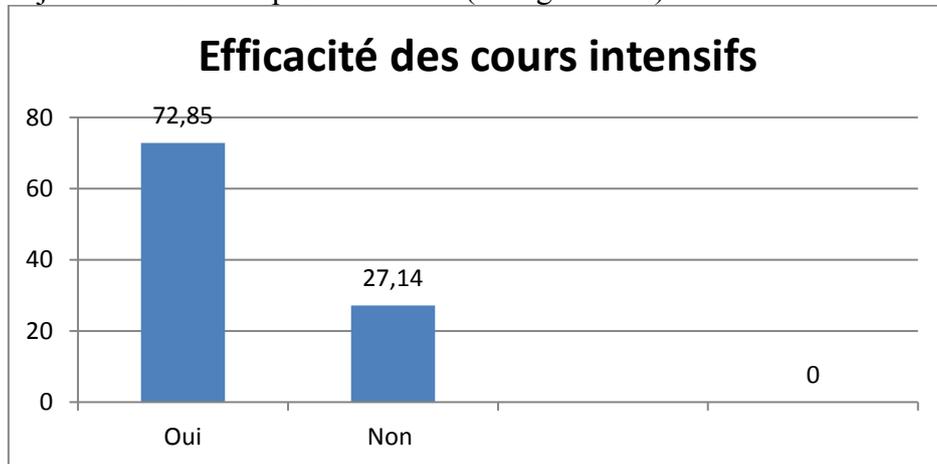


Figure n°4 : Efficacité des cours intensifs

3.4 Les attentes des apprenants de cette formation

Nous avons voulu que les deux dernières questions (28-29) soient des questions ouvertes afin de permettre aux enquêtés de dire ce qu'ils pensent réellement sans être contraint de choisir l'une des réponses proposées. Cela nous permet aussi de recueillir les propos et l'image que les apprenants ont du centre CEIL.

Nous avons tenté de cerner les différents avantages relevés par nos répondants. La majorité d'entre eux sont d'accord sur un point bien précis, « l'amélioration de leur niveau ». En effet, nous avons relevé la fréquence de ce verbe qui se répétait 18 fois.

**«L'enseignement du français au Centre d'Enseignement Intensif des
Langues "CEIL" : Analyse des besoins langagiers d'apprenants.**

L'autre aspect que les apprenants ont approuvé est l'apprentissage de la langue française sous toutes ses formes : orale, écrite, l'orthographe, la conjugaison.

Q45 : ils donnent la formation générale sur la langue étrangère et ils permettent à les étudiants de parler, réfléchir, communiquer, et d'écrire.

Q 47 : structurer une base linguistique

être comprendre les paroles orales et écrites.

Q 48 : mieux apprendre la culture française, s'exprimer facilement.

Q 51 : permet on de parler, de maîtriser la langue, de reconnaître notre problème.

Q 53 : c'est le pratique oral.

Q 56 : c'est de mieux apprendre et surtout parler cette langue.

Q 61 : communication nous permettre de s'exprimer correctement.

Q 62 : apprendre et comprendre.

Q64 : grammaire, orthographe, la conjugaison

Q 69 : apprentissage des cours de la langue

les informations nécessaire pour étudier la langue (synonymes)

Ils on faire la dicté pour améliorer notre orthographe.

Le centre CEIL est apprécié aussi pour sont tarif accessible et le fait qu'il se situe à l'intérieur de l'université ainsi les étudiants universitaires n'ont pas à ce déplacer.

S'ajoute à ces aspects positifs, la liberté de suivre des cours qui est une motivation qui procure le plaisir d'apprendre sans être forcé.

Q17 : les cours CEIL sont moins cher qu'ailleurs c'est tout.

*Q 26 : on payent moin chaire par rapport autres institus (école privée...)
+ le niveau des profs est plus élevé ici au (CEIL) : ya l'expérience des
enseignants qui joue...*

*Q55 : pour moi parce qu'il est ici à la FAC je me sens étudiante une
autre fois.*

Q8 : l'étudiant qui fat tout et l'enseignant lui corrige et donne des plus.

*Q9 : est de faire des fautes sans d'être hésité ou d'être peur on est la
pour apprendre.*

Q 27 : le principal avantage du système des cours intensifs c'est qu'on a le sentiment d'être scolarisés de nouveau et qu'on es entrein de suivre des cours de la langue française d'une façon ordonnée.

Q 29 : la liberté du parole avec le prof surtout dans l'expression orale, laisser le craindre le travaille en groupe est la point la plus découverte.

Q 57 : le principal avantage du système des cours intensifs ; c'est être libre, je sui pas obliger de faire c'est cours car je vient avec mon propre volonter.

Q59 : la façon de présenter les cours, on est libre, on est pratiquement à l'aise, chaque fois on apprend beaucoup de choses sans être obligés d'achener un programme chargé qui nous guide.

Comme pour les avantages, nous avons tenté de cerner aussi les insuffisances, tout en identifiant les besoins les plus souvent exprimés.

Les apprenants ont éprouvé des insuffisances qu'on peut énumérer comme suit :

- Insuffisances concernant le volume horaire : le centre propose 3 séances par semaine et les apprenants considèrent ce volume horaire de 4h30 insuffisant pour mieux apprendre.

Q8 : l'emploi du temps pas beaucoup des heurs.

Q 12 : moi je pense que l'insuffisance est auprès le temps et l'espace alors que je subgeres qu'ils nous rajoute encore des séances et qu'on se fixe sur des salles déterminées.

Q13 : le temps.

Q 17 : augmenter les heures consacrées à ces cours, car 04h et 30min est insuffisante (pourquoi pas jusqu'à 07h et 30min)

Q 21 : plus d'heures

Q33 : l'insuffisance se situe peut être au niveau du nombre des séances par semaine...

Q57 : l'heure est insuffisant des fois le groupe est très nombre.

Q56 : avoir plusieurs d'heurs de plus ou peut être (2h) au lieu de (1h30)

- Insuffisances concernant l'absence d'un test de niveau et la surcharge des groupes : les apprenants n'apprécient pas qu'ils

soient avec des apprenants de niveau inférieur car cela implique des répétitions et une perte de temps à expliquer et réexpliquer des notions déjà connues par eux. Ils préfèrent profiter de cet apprentissage pour combler leurs lacunes linguistiques. Sans compter la surcharge des groupes (45 apprenants pour le niveau 04).

Q11 : les inconvénients c'est l'absence d'un test préalable.

Q17 : l'obligation de passer un test pour choisir le niveau.

Q18 : un test d'évaluation.

Q32 :les étudiants obligent le prof chaque fois de baisser le niveau.

Q 46 : l'insuffisance de l'harmonisation entre les niveaux,....

Q47 : la charge et la pression des élèves étudiants.

- Insuffisances concernant le manque de matériel et de laboratoire : en s'inscrivant au CEIL les apprenants croyaient que leur apprentissage se ferait par plusieurs moyens audiovisuels ou dans des laboratoires des langues, et ils se retrouvent en face d'un tableau.

Q 10 : pas des cours par vidéos.

Q15 : il manque l'outil informatique surtout les illustrations parfois sont nécessaires aussi même le facteur audiovisuel est primordiale.

Q16 :le manque de support audio et vidéo internet pour faciliter les cours.

Q 17 : utiliser plus de support comme (CD audio, DVD vidéo.

- Faire exploiter les laboratoires et les moderniser, si comme on étiez dans une boîte de communication.

Q18 : les nouveaux outils pour étudier une langue.

Q 25 : nous avons pas des documents qui nous permettent d'améliorer notre niveau et enrichir notre culture.

Q35 : ça manque beaucoup de choses : le manuel- la phonétique, « les moyens didactiques, la méthode de travail... ».

Q 39 : le manque d'outil, comme les ordinateurs pour bien pratiquer la langue et la maîtriser (la prononciation).

Q 47 : l'audio visuelle.

- Insuffisances concernant le programme suivi : pour chaque niveau il y a un programme standard. Or les apprenants préféreraient qu'il y ait un programme selon leurs spécialités, qui réponde à leurs besoins et attentes vis-à-vis de cet apprentissage. En effet, ils se retrouvent devant des connaissances déjà acquises, ils veulent apprendre selon leurs lacunes en langue française et non selon ce que l'enseignant propose.

Q61 : l'expression écrite, on n'a pas la chance d'écrire des paragraphes.

Q64 : la dictée

Q66 : il ya une insuffisance au niveau du vocabulaire et les enseignants doivent concentrer sur ça.

Q69 : ils ont pas enseignés nous à l'expression écrite et l'écriture des paragraphe dont il est nos buts principaux.

En général, nous pouvons noter que les apprenants sont plus au moins satisfaits de leur apprentissage. Restent tout de même quelques lacunes au niveau du centre qui doit mieux cerner les besoins de ses apprenants. Pourquoi ne pas proposer, si nécessaire, un module de spécialité en français, pour cerner les besoins spécifiques de chaque apprenant.

4. Conclusion

Notre article visait comme nous l'avons annoncé dans l'introduction, à analyser les besoins langagiers des apprenants du CEIL de l'université Constantine 1. Cette enquête a mis en évidence plusieurs constats. Le premier est que la quasi majorité des apprenants expriment des besoins langagiers spécifiques qui relèvent davantage de l'oral avec une tendance vers le domaine de leur spécialité. Aussi, l'ensemble des données quantitatives et qualitatives confirment l'inadéquation entre le choix du niveau de formation des apprenants et leurs besoins réels qui imposent, à notre avis, un test de niveau avant d'entamer l'apprentissage de la langue.

Le peu d'investigation établi dans cette perspective nous a permis aussi de mettre en lumière l'intérêt et la motivation des apprenants à améliorer leur apprentissage. Cependant, pour atteindre ses objectifs, et délivrer un meilleur enseignement, le centre CEIL se doit de mettre en place des réformes qui aideront ses apprenants à surmonter ces insuffisances et atteindre leurs objectifs fixés au départ. Les hypothèses émises au début de notre enquête ont été vérifiées sur le terrain. Les objectifs ont donc été atteints.

5. Bibliographie

- Cortier, C., Kaaboub A. 2010. « Le français dans l'enseignement universitaire algérien : enjeux linguistiques et didactiques ». In : Le Français dans le Monde Recherches et applications. Janvier 2010, n°47, Faire des études supérieures en langue française. Paris : CLE : International, p. 55-65.
- De Landsheere, G. Dictionnaire de l'évaluation et de la recherche en éducation, Paris, PUF, 1979.
- Lehmann, D. Objectifs spécifiques en langue étrangère, Hachette, Paris, 1993.
- Lévy, F. 1993. « La représentation très féminine du français langue étrangère », French review, 66, N°3. Pp 453-465.
- Mangiante, J-M., Parpette C. 2011. Le français sur objectif universitaire. Grenoble : PUG. Piolat, A. 2001. La prise de notes. Paris : PUF.
- Maslow, A.-H. Motivation and personality, Harper and Row, New York, 2ème éd. 1970.
- Richterich, R. Besoins langagiers et objectifs d'apprentissage, Paris, Hachette (coll.F), 1985.
- Stones, E. Introduction à la psychologie, Paris, Les Éditions ouvrières, 1973.

Annexe 1 : Questionnaire d'enquête.

Veillez s'il vous plait répondre à ce questionnaire qui a pour but d'aider à une étude universitaire portant sur l'évaluation des cours intensifs dans le processus d'enseignement/apprentissage d'une langue étrangère.

1- Nom
(facultatif)..... Prénom.....
2- Sexe

Masculin

- Féminin

3- Âge :

Entre 15 et 20ans

Entre 20 et 25 ans

Entre 25 et 30 ans

Entre 30et 35 ans

Entre 40 et 45 ans

Plus de 50ans

Activité professionnelle.....

Pour les étudiants quelle branche ou filière suivez vous ?.....

4- Avez-vous suivi déjà des cours intensifs ayant pour but l'apprentissage d'une langue étrangère ?

- Oui. - Non.

5- lesquels ? Mettez une croix devant la bonne réponse :

cours particuliers

cours de soutiens

cours de soir

6- De quelle(s) langue(s) s'agissait-il?

arabe

français

anglais

autres (préciser).....

7-Avez-vous déjà suivi des cours intensifs dans un domaine autre que les langues étrangères (mathématiques, musique...)?

Oui. Passez à la question suivante.

Non. Passez à la question 9.

8- De quelle(s) matière(s) s'agissait-il ?.....

9- Pourriez-vous situer, la période pendant laquelle se sont déroulés vos cours intensifs de langue étrangère :

Début d'année

Milieu d'année

Fin d'année

10- Combien d'heures par semaine étaient consacrées à ces cours ?

1 heure

1 heure et demie

3 heures

«L'enseignement du français au Centre d'Enseignement Intensif des Langues "CEIL" : Analyse des besoins langagiers d'apprenants.

4heures

Autres. Préciser

11- Dans quel but avez-vous suivi ces cours ? (plusieurs réponses possibles)

Pour préparer un examen

Pour améliorer mon niveau universitaire

Parce que mon niveau était insuffisant

Pour préparer un séjour professionnel

Pour préparer un séjour touristique

Pour rédiger un rapport

Pour préparer un projet professionnel

Pour ma culture personnelle

Autre (préciser).....

12- Avez-vous passé un test d'évaluation avant de choisir le niveau ?

Oui

Non

13- Si c'est « non » comment avez-vous choisi le niveau ?

Au hasard

J'ai fait une auto-évaluation (selon quel outil ?) préciser :

.....

Autre. Préciser.....

14- Quels sont selon vous les critères pour faire des cours intensifs en langue française ?

Vous êtes déjà un étudiant de la langue française et vous avez des lacunes.

Vous étudiez une autre langue (anglaise ou autre) et la langue française vous sera utile.

Autres.

Préciser.....

.....

Aucun

15- Au moment de prendre ces cours intensifs, avez-vous hésité avec une autre solution (autre type de cours, autre type de cours particulier...) ?

Oui. Passez à la question suivante.

Non. Passez à la question 17

16- Avec quelle autre solution avez-vous hésité ?.....

17- Pourquoi n'avez-vous pas retenu cette solution ?.....

18- Quel matériel l'enseignant utilisait-il ? (plusieurs réponses possibles)

Son propre matériel

Mon propre matériel

Autre (préciser).....

Aucun matériel particulier

19- Quels types de supports utilisait-il ?

Un ou plusieurs livres (méthode d'apprentissage, grammaire...)

Des photocopiés

Des articles de journaux

Des cassettes audio

Des cassettes vidéo

Des extraits d'œuvres littéraires

Autre (préciser).....

Aucun support particulier

20- Aviez-vous un cahier ou un support équivalent (répertoire de vocabulaire...) spécialement dédié au cours intensifs et vous permettant de prendre des notes ?

Oui. Quel type de support ?.....

Non, j'ai utilisé les supports dont je disposais déjà

Non, je n'ai utilisé aucun support

21- L'enseignant vous donnait-il des tâches personnelles à effectuer d'un cours à un autre ?

Oui. Quel type de tâche ?.....

Non

22- L'enseignant s'exprimait-il dans la langue étudiée ?

Oui, toujours

Oui, souvent

Oui, parfois

Non, ou très rarement

Non, jamais

23- Quels aspects étaient principalement traités ? (plusieurs réponses possibles)

L'expression écrite

La compréhension écrite

L'expression orale

La compréhension orale

24- En dehors de ces cours intensifs, aviez-vous d'autres occasions de pratiquer ou d'entendre la langue étrangère étudiée ?

«L'enseignement du français au Centre d'Enseignement Intensif des Langues "CEIL" : Analyse des besoins langagiers d'apprenants.

Oui. Passez à la question suivante.

Non. Passez à la question 26.

25- Quelles étaient ces occasions ? (plusieurs réponses possibles)

A l'école, à l'université...

Grâce aux médias (radio, télévision, Internet...)

Au sein de la famille ou entre amis

Dans le monde du travail

A l'occasion de séjours à l'étranger

Autre (préciser).....

26- Avez-vous le sentiment d'avoir fait des progrès dans la langue étudiée, grâce à ces cours intensifs?

Oui, j'ai fait beaucoup de progrès

Oui, j'ai fait quelques progrès

Non, pas vraiment

Non, pas du tout

27- Avez-vous le sentiment que ces cours vous ont permis d'atteindre les objectifs que vous vous étiez fixés ?

Oui - Non

28- Quel est, selon vous et d'une manière générale, le principal avantage du système des cours intensifs ?.....

29- Quel est, toujours d'une manière générale, l'insuffisance (s) que vous feriez au système des cours intensifs ?.....